

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 novembre 2023

Absent excusé : PETIT Lionel

La séance a été ouverte à 20h00 par Laurent MARCE, maire.

Mr COULAUD Denis a été désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 18 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la démission d'une conseillère municipale, Mme MICHEL Valérie, en date du 14 octobre 2023.

Conformément à l'article L.2121-4 du code électoral « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit » ; Madame Nadine STINMESTE est appelée à remplacer Madame Valérie Michel au sein du Conseil municipal. Suite à la démission de Mme STINMESTE Nadine en date du 25/10/2023, Monsieur Rémi THOUÉZ est appelé à remplacer Madame Nadine STINMESTE. Monsieur Rémi THOUÉZ informant également de sa démission en date du 30/10/2023, le conseil municipal sera composé de 14 membres.

FINANCES – Administration générale

- **Transfert à l'EPCI des compétences enseignement musical/santé/action sociale d'intérêt communautaire – Fixation du montant des attributions de compensation au titre des exercices 2023 et suivants.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le montant de l'attribution de compensation tel qu'il a été fixé pour la commune pour l'exercice 2023 et les exercices suivants, soit 32 394,64 € pour 2023 et 35 169,52 € pour 2024.

Délibération est prise (12 voix pour et 1 voix contre)

- **Vidéo protection – Demandes de subventions**

Dans le cadre de la mise en place d'un dispositif de vidéo protection sur la commune, un dossier de demande de subvention sera déposé au titre de la DETR, du Département, de la Région et de l'EPCI.

Délibération est prise à l'unanimité.

- Un courrier de demande de résiliation, à titre conservatoire, pour tous les contrats d'assurances de la commune a été adressé à Groupama. Des demandes de devis sont en cours auprès d'autres organismes.
- Une rencontre est prévue le 13/11/2023 avec Mme CHAMPAGNE, conseillère finances publiques (transfert d'une partie de l'excédent du BP « Energie photovoltaïque » au BP communal).

COMMUNICATION

- La mise en place des illuminations de fin d'année sera réalisée par l'entreprise GRENOT pour un montant HT de 2151,95 € (pose et dépose).
- La commission donne le descriptif du contenu du prochain bulletin municipal. La fiche « Vivre à Talencieux » sera à nouveau distribué auprès des habitants.
- La cérémonie des vœux n'aura pas lieu cette année.

SCOLAIRE – VIE ASSOCIATIVE

- Ecole « Tous les Vents »
 - Compte rendu succinct du conseil d'école du 17 octobre : (découverte d'une partie de l'Ardèche en vélo, sur la Dolce Via et la Via Rhôna pour les deux classes élémentaires en mai 2024).
 - Participation des élèves à la cérémonie du 11 novembre.

URBANISME

- La commission a examiné 3 demandes de permis de construire :
 - Constructions d'une maison individuelle (balais)
 - Construction d'une véranda (chemin de la Croze)
 - Construction d'un garage (route d'Annonay) – PC modificatif
- 3 déclarations préalables
 - Création d'un carport (route de la Cabane)
 - Installation panneaux photovoltaïques (rue des Hoches)
 - Construction d'une piscine (rue de Patroly)

BATIMENTS – TRAVAUX

- Les travaux de réfection de la voirie communale sont en cours.
- **Réaménagement & extension salle multi-activités** : le choix des entreprises et l'attribution des marchés sont faits. Compte rendu succinct de la 1^{ère} réunion de chantier avec les entreprises.

La séance est levée à 21h45

Le prochain conseil municipal est fixé au jeudi 21 décembre 2023 à 20h.